

Audition du Colonel Bernard Cussac

Ancien attaché de défense et ancien chef de la mission de coopération (juillet 91 à avril 94), commandant de l'opération Noroît (juillet 91 à décembre 93, hormis février et mars 93).

Communication du Colonel Bernard CUSSAC, auditionné à huis clos.

(Ancien Attaché de défense et ancien Chef de la mission d'assistance militaire au Rwanda [juillet 1991 - avril 1994]).

Audition devant la Mission Rwanda du 6 mai 1998.

(...) Je souhaiterais, Monsieur le Président, aborder trois points particuliers, trop souvent mis en exergue et qui me tiennent à cœur.

Le premier de ces points est celui de la participation de militaires français à des interrogatoires de prisonniers, ces interrogatoires étant associés, dans l'esprit de ceux qui en parlent, aux sous-entendus péjoratifs et déshonorants faisant référence à une époque passée.

C'est moi, et personne d'autre, qui ai rencontré des prisonniers militaires.

Ayant appris, avant mon départ pour le Rwanda, que les FAR ne faisaient jamais de prisonniers, ce qui m'a été confirmé par mon prédécesseur dans ce poste, j'ai voulu, en les rencontrant, non seulement montrer aux militaires rwandais que les prisonniers pouvaient fournir des renseignements intéressants pour mieux conduire les opérations militaires futures, mais surtout faire œuvre humanitaire en leur offrant un sauf-conduit pour la vie, les militaires rwandais ne pouvant pas éliminer un prisonnier dont je connaissais l'existence et avec lequel je m'étais entretenu. Ces rencontres ont eu lieu fin 1991. La première concernait un officier du FPR détenu au camp militaire de Kigali, la seconde concernait deux prisonniers détenus à la prison civile de Kigali. A chaque fois, ces rencontres ont fait l'objet de comptes rendus à Paris. Les prisonniers que j'ai rencontrés ont été échangés après le 24 mai 1992, date du début des négociations avec le FPR.

Le second point concerne les adjudants-chefs Didot et Maier qui ont été assassinés. Ils n'avaient aucune mission parallèle ou particulière; ils ne faisaient pas partie du GIGN; ils étaient transmetteurs et s'occupaient de la formation des spécialistes de l'armée rwandaise et de l'entretien des matériels. En fonction de cette spécialité,

l'adjudant-chef Didot était le responsable du réseau radio-sécuritaire de l'Ambassade et, à ce titre, avait des antennes sur sa maison, ce qui a pu attirer l'attention. Par ailleurs, leur domicile était situé à proximité de l'Assemblée nationale rwandaise où était stationné le bataillon FPR; enfin, leur mort était peut-être un signal adressé à la France pour l'inciter à ne pas s'engager plus avant.

Enfin, le troisième point concerne ce fameux fax, adressé par le Général Dallaire à l'ONU, faisant état d'un plan d'extermination dont il aurait informé les ambassadeurs de France, de Belgique et des Etats-Unis. M. Marlaud n'a pas répercuté cette information, dont j'aurais immanquablement fait part à mes destinataires habituels. J'ai pris connaissance hier, à l'EMA, de tous les télégrammes que j'ai adressés de janvier à début avril 1994. Je n'ai pas retrouvé l'information du Général Dallaire. J'en conclus, compte tenu des relations que j'entretenais avec M. Marlaud, qu'il n'a pas été destinataire de l'information du Général Dallaire. (...)